

Surpopulation dans les écoles du quartier Chomedey

Présentation dans le cadre du schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval (Second projet)

Présenté par : Un groupe de parent de l'école St-Norbert avec l'appui de personnel

Julie Brunel, parent
Patricia Guay, parent
Martine Carrié, parent
Pascale Bélisle, parent
Stéphane Fréjeau, parent

Problématique :

Les écoles primaires du secteur de Chomedey sont dans une situation de surpopulation depuis quelques années. Malgré les budgets octroyés par le Ministère (MEES) pour la construction de 2 écoles dans le secteur de Chomedey, le manque de terrains vacants disponibles et la planification urbaine déficiente empêchent la mise en chantier de celles-ci. Il en résulte des écoles surpeuplées et mal adaptées, créant un environnement peu propice au bon développement des enfants. Il faut considérer qu'une augmentation constante et significative de la jeune clientèle étudiante est prévue pour les années futures.

Historique et situation actuelle :

L'école St-Norbert est une école primaire située dans le secteur sud-est de Chomedey, près du boulevard Cartier entre l'autoroute 15 et le boulevard Chomedey. L'année de construction de l'immeuble est estimée à 1956.

Dans les années 1990 jusqu'au début des années 2000, l'école était constituée de 18 classes de niveau primaire et 2 classes de maternelle. Plusieurs locaux polyvalents desservaient l'école tels qu'un gymnase double, 2 bibliothèques, 2 locaux de musique, 1 laboratoire informatique, un local d'anglais et des locaux pour le service de garde.

Dans les années 2000, un accroissement de la clientèle a débuté. Des locaux polyvalents ont été réquisitionnés pour créer des classes afin d'accueillir un plus grand nombre d'enfants. On y reçoit des

enfants du quartier et des enfants des quartiers voisins qui sont transférés dû au manque de classes dans leurs écoles respectives. Le manque de locaux est devenu si important qu'ils ont dû démanteler les bibliothèques, le local d'anglais, le laboratoire informatique, les locaux de service de garde et un local de musique pour en faire des classes. Les professeurs de spécialités (musique et anglais) n'ont plus de classe, ceux-ci doivent se déplacer dans l'école avec leur matériel d'enseignement.

En plus des heures de cours, les classes sont utilisées du matin jusqu'au soir pour pallier au manque d'espace ce qui a pour effet de limiter considérablement le temps réservé aux professeurs pour préparer leur cours et leur local.

À l'origine, l'école a été construite pour une capacité de 450 élèves. L'école vit un débordement face à l'utilisation de ses locaux. Pour l'année scolaire 2016-2017, l'école accueille 625 élèves. Une centaine d'élèves de la desserte de l'école St-Norbert sont en transfert obligatoire dans les écoles avoisinantes. L'école n'a toujours pas récupéré ces locaux polyvalents. Cette problématique est aussi vécue dans les autres écoles du secteur.

L'année prochaine, 2017-2018, la commission scolaire installera 6 modulaires (roulottes) en annexe à l'école, pour que les enfants en transfert obligatoire reviennent à leur école de quartier, ce qui est tout de même souhaitable. Cependant, le nombre d'élèves qui fréquenteront l'école sera de 740. Ces modulaires seront installés dans la cour d'école. L'augmentation des occupants de l'immeuble et l'installation des modulaires apporteront plusieurs impacts négatifs touchant directement les enfants et le personnel de l'école:

- Aucuns services au bâtiment ne sera bonifié tel que le nombre de salles de toilette, la grandeur de la salle des professeurs et du personnel, le stationnement du personnel,
- Réduction considérable de l'espace de jeux des enfants dans la cour d'école,
- Augmentation de l'achalandage autour de l'école,
- Réorganisation de l'horaire d'école : 2 temps de récréation, 2 plages d'heure de dîner, le 3^e groupe d'éducation physique devra être pratiqué à l'extérieur ou dans la classe par mauvais temps,
- Augmentation du bruit ambiant pour les élèves en classe,
- Réorganisation des activités, tel que les rassemblements,
- Augmentation du personnel enseignant et personnel de soutien sans l'augmentation des espaces de travail.

Pour pallier au problème de surpopulation des écoles primaires et bientôt des écoles secondaires de la ville de Laval, l'identification des zones de construction d'école est primordiale dans le schéma d'aménagement comme dans les règlements de zonage. Dans une ville émergente comme la nôtre, la croissance démographique due en partie à l'arrivée des familles entraînent également un besoin accru des places dans les écoles. Cette demande requiert une planification rigoureuse des espaces dans les futurs quartiers et un réaménagement du territoire dans les anciens quartiers. La ville doit nécessairement travailler conjointement avec la commission scolaire pour que tous les enfants lavallois aient accès à l'éducation dans un environnement sain et propice à l'apprentissage.

La 3^e orientation du schéma d'aménagement fait mention de : « Favoriser l'émergence de milieux de vie complets, inclusifs et à l'échelle humaine^{i 1} » en « garantissant une offre résidentielle, des équipements et des services publics adaptés aux besoins des familles et de tous les citoyensⁱⁱ² ». Il faut considérer les écoles comme un service public aux familles.

Pour encourager nos jeunes dans leurs études, il faut leur donner des espaces de vie fonctionnels et agréables, des écoles où la réussite de chacun d'eux est valorisée et où l'élève peut s'épanouir à son plein potentiel.

ⁱ 1 Schéma d'aménagement et de développement révisé de la ville de Laval p.10

ⁱⁱ 2 Schéma d'aménagement et de développement révisé de la ville de Laval p.10